



Bougival (Yvelines)

Ville des Impressionnistes

Bougival, le 14 janvier 2021

EXPOSITION de TABLEAUX
DEMEURE D'ARTISTE
du 3 au 11 AVRIL 2021

Cher(e) Artiste,

L'Office de Tourisme de Bougival organise pour la 9^{ème} fois une **exposition de peintures** en partenariat avec l'Association « Impressions à Bougival » présidée par Pascal Béquet et l'Atelier de Peinture de Bougival Culture Loisirs, dirigé par Isabelle Béraut.

Afin de favoriser les rencontres et les échanges auprès d'un public large sensible à l'art, et ainsi leur faire découvrir toute la diversité de votre talent, nous vous donnons rendez-vous, à partir du 3 avril 2021 de 15h à 19 h, dans notre espace culturel, Fondation Bouzemont – 10 rue du Général Leclerc – 78380 Bougival.

Nous vous proposons de présenter 4 œuvres, sur le thème de l'exposition :

« Demeure d'Artiste »

Nous vous remercions de répondre, **avant le 7 mars 2021 impérativement**, pour engager votre candidature. Compte tenu de la superficie de la salle, **les œuvres seront sélectionnées par un jury**.

Votre participation est importante et votre engagement nécessaire pour la réussite de cette exposition. Nous souhaitons que chaque participant adhère à l'Office de Tourisme (**15 € pour l'année 2021**) et s'organise pour être présent lors des permanences.

Sur chaque œuvre vendue, il vous sera demandé de verser 10 % du prix de vente à l'Office de Tourisme.

En espérant que cette invitation vous agréera, recevez, cher(e) Artiste, l'expression des mes meilleurs sentiments.

Laurence FRANCOIS, Responsable



RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION DE TABLEAUX

du 3 au 11 avril 2021 à BOUGIVAL

Présentation des œuvres

Chaque œuvre doit être équipée d'un moyen d'accrochage solide, de préférence sans encadrement. N'oubliez pas d'appliquer, au dos de chaque œuvre, une étiquette avec vos coordonnées.

Dépôt et installation des œuvres

Prévenir l'Office de Tourisme préalablement au 01 39 69 21 23 (Laurence François 06 79 96 31 35). Après contrôle du dépôt des œuvres, un double de votre bulletin d'inscription vous sera remis et vous sera réclamé lors de leur restitution. L'installation et la protection des toiles sont à la charge des exposants. Les dispositifs d'accrochage sont mis à disposition par l'Office de Tourisme de Bougival.

Retrait des œuvres

Les œuvres seront retirées impérativement le dimanche 11 avril 2021 à la fin de l'exposition à partir de 18 h 30. *Aucune œuvre ne peut être retirée avant la clôture de l'exposition, même en cas de vente.* Passé ce délai l'Office de Tourisme de Bougival ne peut être tenu pour responsable des œuvres non retirées. L'exposant doit à son départ laisser l'emplacement en parfait état de propreté. Toute dégradation commise sera réparée à ses frais.

Responsabilité et assurance

Les œuvres déposées restent, de leur dépôt à leur retrait, à la charge et sous la responsabilité de l'artiste. L'Office de Tourisme de Bougival décline toute responsabilité en cas de vol, perte, incendie ou toute autre détérioration. L'assurance souscrite par l'Office de Tourisme de Bougival auprès d'AXA couvre uniquement sa responsabilité civile.

Nous vous demandons de nous fournir numériquement les visuels de chaque tableau exposé avec leur valeur de vente.

Adhésion

Afin de valider sa participation, l'artiste-exposant s'engage à adhérer à l'Office de Tourisme de Bougival pour l'année en cours et à verser une cotisation de 15 euros lors de la signature du règlement. Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement ou d'annulation, quel qu'en soit le motif. Remboursement effectué qu'en cas d'annulation de l'événement par l'organisateur.

Vernissage et exposition

Le vernissage de l'exposition aura lieu samedi 3 avril à 18h00 Fondation Bouzemont.

L'exposition sera ouverte tous les après midi de 15h à 19h. Entrée libre.

Vente des œuvres

L'Office de Tourisme de Bougival s'autorise à percevoir 10 % du produit de la vente. Il transmet à la demande les coordonnées de l'artiste qui est seul responsable et habilité pour effectuer sa vente.

Présence des artistes

Chaque artiste ou représentant de celui-ci est tenu de participer à une permanence durant l'exposition, dans la mesure du possible.

Site Internet, Communication

Les artistes acceptent que leurs œuvres soient diffusées sur le site de l'Office de Tourisme de Bougival dédié à cette manifestation www.tourisme-bougival.com et autorisent l'exploitation de leur travail en cas de besoin.

Date limite des inscriptions

Le bulletin d'inscription, le règlement et les visuels tarifés doivent être retournés signés avant le 7 mars 2021.

- soit par mail à : office-tourisme@ville-bougival.fr
- ou à l'adresse suivante : OFFICE DE TOURISME 1 rue du Général Leclerc Bât A, 78380 BOUGIVAL

Date :

Signature de l'Artiste





EXPOSITION DE TABLEAUX

Du 3 au 11 avril 2021
Fondation Bouzemont à Bougival

BULLETIN D'INSCRIPTION

Dates à retenir :

DÉPÔT ET INSTALLATION DES ŒUVRES : vendredi 2 avril de 14h30 à 18h30 et/ou samedi 3 avril 2021 de 9h00 à 13h00 (téléphoner avant pour prévenir)

Confirmation du jour qui vous convient au moins une semaine à l'avance par email.

En cas d'indisponibilité accidentelle, merci de nous prévenir au moins 48h à l'avance par email ou au 01 39 69 21 23

VERNISSAGE : Samedi 3 avril 2021 à 18h00

RETRAIT DES ŒUVRES : Dimanche 11 avril 2021 à partir de 18h30

NOM DE L'ŒUVRE *	TECHNIQUE	FORMAT	PRIX DE VENTE
1.			
2.			
3.			
4.			



JOINDRE PHOTO NUMÉRIQUE DE L'ŒUVRE



1 rue du Général Leclerc – entrée quai Clémenceau - 78380 BOUGIVAL
Téléphone : 01 39 69 21 23
e-mail : office-tourisme@ville-bougival.fr site internet : www.tourisme-bougival.com
SIRET : 413 624 594 00029 APE : 7911Z
immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM078130007



EXPOSITION DU 3 AU 11 AVRIL 2021

BOUGIVAL

FICHE DE L'ARTISTE

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :



EMAIL :

SITE WEB :

PAGE FACEBOOK :

QUELQUES LIGNES POUR VOUS PRÉSENTER EN TANT QU'ARTISTE (FORMATION, EXPO, ...) :

Date :

Signature

